

Les Hauts-Plateaux d'Ardèche

Descriptif

Nouvelle randonnée équestre en Ardèche, le seul département français à ne pas compter un seul kilomètre d'autoroute ! Dans une nature sauvage, nous randonnons sur les hauts-plateaux, au pays de la crème de marron !

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée. En revanche, pour les cavaliers se rendant en train au départ de la randonnée, les transferts A/R depuis et vers la gare de Valence TGV sont inclus dans le tarif.

Il est possible d'arriver la veille du jour 1 (dimanche soir) et/ou de repartir le lendemain du jour 5 (samedi matin), moyennant 40 € par personne et par nuit en demi-pension (dîner, nuit et petit déjeuner), à régler sur place.



Programme

Jour 1 : rendez-vous à 9h au gîte du Buisson d'Urbilhac, ancienne ferme du château du même nom, ou possibilité d'arriver la veille pour une nuit au gîte. Nous partons à cheval à l'assaut du Serre de la Roue, haut-lieu des guerres de religions. Nous gravissons ensuite le Serre des Fourches, puis un joli chemin de galop nous conduit à notre pique-nique, non loin du château des Boscs. Nous franchissons le col de Saint-Genest dans l'après-midi pour arriver à la ferme du Châtaignier où nous attend une dégustation de châtaigne sous toutes ses formes ! Après avoir longé les voies du petit chemin de fer du Vivarais, nous arrivons à la maison d'Urbilhac, métairie d'origine du château, pour le dîner et la nuit.



Jour 2 : nous traversons Lamastre, où est la gare d'arrivée du Mastrou, le joli train à vapeur des gorges du Doux. Un chemin entre sapins et fruitiers nous conduit au château des Sauvages, où commence notre ascension vers les plateaux ardéchois. La piste nous offre de grands galops et une vue imprenable jusqu'à Cadet, où nous faisons notre halte pique-nique. Nous traversons Saint-Agrève, capitale de la monte western avec son festival Equiblues. Une belle piste galopante nous conduit au lac de Devesset, au bord duquel nous passerons la nuit à la table d'hôtes de l'Oustau.

Jour 3 : tour sur les hauts-plateaux ardéchois, un joli panorama s'offre à nous sur le mont Gerbier-de-Jonc et sur le mont Mézenc. Vers le camp de l'Hermont, nous traversons de grandes forêts de sapins sur des chemins sablonneux propices aux joyeux galops. Après le pique-nique, nous descendons à travers bois et traversons la rivière de l'Eyrieux. Nous reprenons la direction du lac de Devesset, où nous pourrons nous baigner si le soleil est avec nous ! Petite parenthèse gourmande à la confiserie artisanale, puis nous reprenons la direction de notre étape de départ où nous passerons la nuit.

Jour 4 : nous retrouvons nos chevaux aux abords du lac et nous dirigeons vers le col de Brun. Nous descendons jusqu'à Labatie-d'Andaure le long du Doux pour une pause déjeuner au bord de l'eau où la baignade, selon le temps, sera bienvenue ! En selle pour admirer les paysages sauvages des derniers jours de randonnée. Nous entamons la descente vers Désaignes, ancienne cité romaine du parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Une ancienne voie ferrée nous emmène à Lamastre à travers une forêt de châtaigniers et de cerisiers. Un dernier galop nous conduit à notre hébergement du Buisson pour le diner et la nuit.

Jour 5 : nous empruntons la *calade* (petite rue pavée) des Marchands, le long des ruines du château de Peychelard. Un chemin de contrebandiers nous emmène au village de Saint-Basile via la Trappe du Loup. Magnifique vue panoramique sur le château de Maisonseule et sur les vallées du Doux et de la Sumène. Pause pique-nique de retour à Saint-Basile. Dans l'après-midi, quelques galops et la traversée du col de Montreynaud nous amènent à Saramant, avec une nouvelle vue sur le mont Gerbier-de-Jonc et la montagne ardéchoise, puis retour à la maison d'Urbilhac.

Départ des cavaliers à partir de 18h30, ou soirée et nuit supplémentaire au gîte du Buisson d'Urbilhac. Le transfert retour vers la gare de Valence est également possible.

Départ	Retour	Prix
6.07.2020	10.07.2020	895 €
13.07.2020	17.07.2020	895 €
20.07.2020	24.07.2020	895 €
27.07.2020	31.07.2020	895 €
3.08.2020	7.08.2020	895 €
10.08.2020	14.08.2020	895 €
17.08.2020	21.08.2020	895 €
24.08.2020	28.08.2020	895 €
31.08.2020	4.09.2020	895 €
7.09.2020	11.09.2020	895 €
14.09.2020	18.09.2020	895 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
5	5	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante, nuits en gîtes d'étape, les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance. Il est possible d'arriver la veille et/ou repartir le lendemain, au tarif de 40 € par nuit en demi-pension (dîner, nuitée et petit-déjeuner).

Bagages

Paquetage conseillé : 2 pantalons d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, téléphone portable, chargeur de batterie, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

Climat tempéré chaud en Ardèche, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : juin 12-18°, juillet 15-27°, août 14-27°, septembre 12-23°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les hébergements, les repas durant la randonnée, les éventuels transferts A/R depuis et vers la gare de Valence.

Le prix ne comprend pas l'acheminement jusqu'au départ de la randonnée, l'assurance multirisques, les dépenses personnelles, les éventuelles nuits supplémentaires avant et/ou après la randonnée (40 € par nuit en demi-pension).

Poids

Tout cavalier de plus de 90 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.





Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

